



Cercle d'Esclime Rhodanien

Société d'Esclime de l'agglomération

Valentinoise

Association fondée en 1931

Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948



Bourg-lès-Valence, le 3 février 2022

Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Esclime Rhodanien a le plaisir de vous inviter à participer au :

1/2 Finale M15 2022

EPREUVE NATIONALE

Dimanche 3 AVRIL 2022

FLEURET DAMES et HOMMES, catégorie M15



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCLIME



Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance ESCRIME DIFFUSION, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire,

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments es meilleurs.



Maître Julien DUTRIPON
Directeur Sportif du CER
Maitre Anna JULIAN
Tél 0663150622
escrime.valence@gmail.com

Patrick TRISTRAM
Président
Cercle d'Esclime Rhodanien



Boucherie Chony

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE **La présentation de la licence validée 2021-2022 est obligatoire.**

ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEU DE COMPÉTITION

Dimanche 3 Avril 2022

	Appel	Scratch	Début
Fleuret Dames	10h45	11h15	11h45
Fleuret Hommes	07h00	07h30	08h00

**Halle des Sports du Polygone, Jacques Chaban-Delmas,
av. Georges Clémenceau - 26 000 - VALENCE.**
Dans l'avenue Georges Clémenceau suivre "Parc des Expositions"

<https://goo.gl/maps/1qf2JQeJr6o>

ARTICLE 3 : FORMULE

Selon cahier des charges FFE.

ARTICLE 3 bis:

ENGAGEMENTS :

Date limite : **Lundi 28 mars 2022 à 23h59 heure de Paris par les Comités Régionaux selon le règlement FFE.**

Le droit d'engagement est fixé à **15 euros.**

Le paiement s'effectuera obligatoirement par le lien ci-dessous avant le mercredi 30 Mars 2022 :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-rhodanien/evenements/epreuve-nationale-demi-finale-h2032-m15-valence-2022>

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessus), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de **5 fois le montant de l'inscription soit 75 euros.**

ARTICLE 4 :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

ARTICLE 5 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement

FIE.

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant 4 tireurs (hommes et femmes confondues) seront tenus de présenter un arbitre et deux arbitres à partir de 9 tireurs (hommes et femmes confondues) conformément au règlement en vigueur.

ARTICLE 7 :

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 8 :

Les réservations d'hôtels situés en centre-ville et à proximité de la Halle des Sports pourront être directement effectuées .

Pour les Hôtels Atrium et Hévéa préciser à la réservation « compétition escrime » pour bénéficier de tarifs préférentiels.

Hôtels partenaires :

Sur Bourg les Valence : Véhicule obligatoire



*** : Hôtel Campanile Valence-Nord

Tél. : 04 75 82 92 97 Fax : 04 75 82 93 00

mail : campanilevalence@wanadoo.fr site : www.campanile.com

***: Hôtel Kyriad Valence-Nord

Tél: 04 75 82 95 90

Email: contact@kyriadvalence.fr

Hôtels centre-ville de Valence 400 m à pied de la Halle



*** : Hôtel Atrium

Tél. : 04 75 55 53 62 Fax : 04 75 55 53 68

mail : info@atrium-hotel.fr site : www.atrium-hotel.fr

ATRIUM
HÔTEL

Tarif escrime :

-82 euros la chambre (double ou TWIN) + taxe de séjour. Petit déjeuner 15 euros/pers.

-132 euros la chambre familiale (2 adultes et 2 enfants moins de 12 ans) + Taxe de séjour. Petit déjeuner 15 euros/pers.

Vous bénéficiez d'un standing 4 étoiles avec salle de sport, sauna et parking gratuit (selon disponibilités).



*** : Appart'Hôtel Hevea

Tél. : 04 75 25 61 60 Fax : 04 75 25 61 61

mail : info@hevea-apparthotel.com site : www.hevea-apparthotel.com

Tarif escrime :

-63 euros la chambre (double ou TWIN) +taxe de séjour. Petit déjeuner 8 euros/pers.

- 133 euros chambre familiale (2 adultes et 2 enfants moins de 12 ans) +taxe de séjour. Petit déjeuner 8 euros/pers.

Autre Hôtel centre-Ville 15 min à pied de la Halle:

Appart'City (2 min de la Gare de Valence Ville)

Tél : 04 56 58 97 97 Site : Appartcity.com

Autres Hôtels zone Sud de Valence prévoir un véhicule.

ATTENTION VALENCE 2 GARES :

Gare TGV excentrée (liaison bus ou TER possible)

Gare Valence ville en plein centre.

Le pôle bus se situe à 10 mn à pied de la Halle des sports Chaban Delmas, le lien vous indiquera l'itinéraire :

<https://goo.gl/maps/ZTvXGp8m6cp>

Sachez également qu'en fonction de vos horaires d'arrivée à Valence TGV des trains TER assurent la liaison jusqu'à Valence Ville. Itinéraire Gare Valence Ville - Halle des sports <https://goo.gl/maps/B7tgbVWQF7u>

Des trains assurent également la liaison pour se rendre de Valence ville à Valence TGV le Dimanche.